



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE – SOLIDARITÉ

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT

N° : GN-PDACG-495829-CS-CQS

Pays : République de Guinée

Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : « RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE POUR DES APPUIS TECHNIQUES A LA STRUCTURATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES PROMOTEURS DANS LE SECTEUR AGRICOLE ».

DEBUT : 01/08/2025

FIN : 18/08/2025

Dans le cadre du Partenariat Pays (CPP), la République de Guinée a obtenu le 29 mars 2021 la signature avec le Groupe de la Banque Mondiale, de l'accord de financement du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) entré en vigueur le 18 juin 2021, pour un montant de 100 millions de dollars US, sur une période de cinq (5) ans (juin 2021 - janvier 2026).

Le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable 2016-2020 (PASANDAD) qui est l'une des stratégies du Gouvernement de la Guinée pour la mise en œuvre du volet relatif à l'Agriculture contenu dans son Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) élaboré et en exécution pour la période de 2016-2020. Le projet vise également à contribuer à l'accélération de la mise en œuvre du Plan National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN-2018-2025) soutenu par l'Union Africaine (UA) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

L'objectif global du projet est de faciliter l'investissement privé pour le développement de chaînes de valeur agricole inclusives dans les zones ciblées.

L'approche du projet est fondée sur la transformation du secteur agroalimentaire en un secteur agricole commercial compétitif susceptible d'attirer des investissements privés pour développer en Guinée des chaînes de valeur agricoles en vue d'approvisionner les marchés à croissance rapide et créer des emplois et des opportunités économiques. Les principes d'intervention du projet sont essentiellement de : (i) tirer parti des infrastructures de transport existantes le long des corridors Boké-Kamsar et Kindia-Conakry, (ii) concentrer le soutien initial du projet sur les chaînes de valeur à fort potentiel (fonio, fruits, viande rouge et volaille, noix de cajou) et (iii) répondre, grâce à une flexibilité, aux opportunités d'affaires pouvant contribuer à l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

Le PDACG est financé par l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US et pour une durée d'exécution de cinq (5) ans. Le projet comporte les cinq (5) principales composantes résumées ci-après :

- **Composante n°1 : Amélioration de l'accès aux marchés dans les zones ciblées**

Cette composante financera les infrastructures publiques afin d'améliorer la connectivité et la logistique entre les producteurs et les marchés dans les corridors prioritaires. Seront financés : (i) les travaux de réhabilitation de pistes rurales prioritaires, (ii) les travaux de construction de marchés de gros, de centres de transit et de vente, (iii) l'achèvement des travaux de construction de l'abattoir de Conakry et la construction d'abattoirs à Boké, Kamsar et Kindia, (iv) les travaux et fourniture de matériels et équipements nécessaires pour la mise en place de plateformes logistiques mixtes (groupage/stockage, marché de gros, plateforme industrielle) et (v) l'aménagement d'un quai dédié aux exportations agricoles sur le port de Kamsar.

- **Composante n°2 : Soutien à l'investissement privé**

L'objectif est de favoriser l'investissement privé dans l'agriculture commerciale et de stimuler le développement de chaînes de valeur. La composante financera, pour les investisseurs et exploitants potentiels sélectionnés compétitivement, des services de consultants nécessaires au développement de leurs affaires. La composante financera entre autres la facilitation de partenariats d'affaires entre les investisseurs potentiels et les producteurs, l'examen des propositions de partenariat d'affaires de potentiels investisseurs, l'identification de mesures spécifiques pour renforcer les impacts de ces propositions sur l'inclusion et le développement, la formation et l'assistance technique adaptées aux besoins des investisseurs, et la préparation de plans de développement fondés sur l'agriculture. La composante finance donc la formation, l'assistance technique et le soutien aux coûts d'investissement des sous-projets qui auront été sélectionnés.

- **Composante n°3 : Etablissement d'un environnement propice à l'agriculture commerciale**

Elle vise à renforcer : (i) les capacités des institutions clés pour faciliter les investissements privés et l'émergence de chaînes de valeur agricoles efficaces, (ii) la coordination le long des chaînes de valeur ciblées et (iii) la qualité et les systèmes de gestion sanitaire et phytosanitaire. La composante apporte des appuis à l'Agence de Promotion des Investissements Privé (APIP), à l'Agence Guinéenne de Promotion des Exportations (AGUIPEX) et au Guichet unique d'enregistrement des terres et permis de construire de Conakry et de ses deux bureaux à créer à Boké et à Kindia. La composante finance la mise en place et l'exploitation d'un système national de gestion de l'information sur les terres agricoles, y compris un inventaire complet

et détaillé des zones foncières contrôlées par l'Etat et les sociétés minières qui pourraient être pour les investissements agricoles et agroalimentaires.

- **Composante n°4 : Intervention d'urgence**

Cette composante constitue un fonds d'urgence qui peut être débloqué en cas de catastrophes naturelles donnant lieu à une situation d'état d'urgence officiel, ou à une demande du Gouvernement. La composante finance les dépenses d'intervention rapide afin de répondre aux besoins d'urgence.

- **Composante n°5 : Coordination et gestion du projet**

La composante finance la création d'une Unité de Coordination et Exécution du Projet (UCEP) pleinement opérationnelle au sein du Ministère de l'Agriculture. Elle couvre les coûts du personnel, de fonctionnement, de supervision et d'audit du projet. Elle finance également les activités de renforcement de capacités et une Assistance Technique à la mise en œuvre du projet.

Le Projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture à travers une Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) qui sera mise en place. L'UCEP travaille sous l'orientation stratégique d'un Comité Interministériel de Pilotage du Projet (CIP) de haut niveau et, sur le plan opérationnel, sous la supervision d'un Comité de Coordination Technique du Projet (CCTP) qui est présidé par le Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture. Plusieurs partenaires institutionnels et agences d'exécution participent également à la mise en œuvre du projet : il s'agit de Ministères, des Agences publiques et des ONG.

L'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) est chargée de la gestion quotidienne de la mise en œuvre technique des activités, de la passation des marchés et la gestion financière, du suivi et évaluation, y compris les aspects de décaissement au titre du Projet. L'UCEP est responsable de la coordination générale de la mise en œuvre du projet.

L'UCEP est chargée de la mise en œuvre du projet ce qui implique, entre autres :

- De planifier la passation des marchés et de lancer les consultations ;
- De suivre et coordonner les activités des différents volets du projet ;
- D'assurer le bon déroulement des activités avec les partenaires locaux et internationaux ;
- Elle est responsable des démarches administrative, technique et financière : elle gère notamment les moyens, le budget, la comptabilité et veille à la bonne application du manuel de procédure ;
- De s'assurer du respect des engagements environnementaux et sociaux du Maître d'ouvrage en collectant, en analysant et archivant les éléments de Reporting Environnemental et Social fournis par la Mission de Contrôle et par des visites régulières du chantier.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du projet, plusieurs activités ont été programmées dans le PTBA 2025 concernant l'appui à apporter aux promoteurs de sous-projets bénéficiaires de l'assistance technique et de subventions du PDACG avec un encadrement approprié leur permettant d'améliorer leurs procédures et leur productivité.

De ce fait, le PDACG soutient l'investissement privé dans l'agriculture commerciale afin de stimuler le développement de chaînes de valeur agricoles prioritaires inclusives. La composante financera, pour les investisseurs et exploitants potentiels sélectionnés compétitivement, des services de consultants nécessaires au développement de leurs affaires. Elle financera la formation, l'assistance technique et le soutien aux coûts d'investissement des sous-projets qui auront été sélectionnés suivant trois (3) guichets. Il s'agit entre autres de la facilitation de partenariats d'affaires entre les investisseurs potentiels et les producteurs, l'examen des propositions de partenariat d'affaires de potentiels investisseurs, l'identification de mesures spécifiques pour

renforcer les impacts de ces propositions sur l'inclusion et le développement, la formation et l'assistance technique adaptées aux besoins des investisseurs, et la préparation de leurs plans de développement.

Un manuel de procédures de gestion des subventions accordées aux promoteurs a été élaboré avec l'appui de la Banque mondiale afin de les accompagner techniquement et financièrement dans le secteur agricole et de l'élevage.

Une série d'ateliers de sensibilisation, de formation et d'orientation a été organisée depuis 2023 en direction des bénéficiaires potentiels sur les corridors Kindia, Boké et Kamsar, zones d'intervention du projet et ailleurs (Guichet A, B et C).

A cette fin, la mise en œuvre des activités d'appuis techniques, d'encadrement, de coaching dans les domaines techniques et financiers seront confiées à des structures d'Appui aux entreprises (SAE) recrutées par le PDACG.

Ainsi, dans l'optique d'aider les promoteurs dans leur gestion financière et comptable, conformément aux procédures exigées, le projet souhaite utiliser une partie des fonds alloués pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable qualifié pour conduire ce processus.

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir en **langue française** les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

I- Expérience générale :

- ✓ (i) Le cabinet doit disposer d'au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la gestion financière et comptable des entreprises ;

II- Expériences spécifiques :

- ✓ (ii) Avoir effectué aux moins deux (2) missions similaires aux près de PME/PMI ;
- ✓ (iii) Démontrer au moins deux (2) missions similaires auprès de structures Bénéficiant des fonds des partenaires techniques et financiers dont au moins une de la Banque mondiale.

III- Capacité technique et administrative de la firme (Agrément/ou organisation)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après :

- (i) Expérience générale... (25 points) ;
- (ii) Expériences similaires..... (65 points) ;
- (iii) Organisation... (10 points).

Personnel

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant sera recruté selon la méthode de **sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **18 Août 2025 à 10 h 00 mn GMT**. Les enveloppes doivent (ou l'objet du mail) porter expressément la mention « **Recrutement d'un cabinet d'expertise comptable pour des appuis techniques a la structuration administrative et financière des promoteurs dans le secteur agricole** ».

À l'attention de : **Monsieur le Coordonnateur National du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).**

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est: **Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél : (+224) 628 89 66 80, Email : coordonnateurpdacg@gmail.com avec copie obligatoire à : pdacg@magel.gov.gn et procurementpdacg@gmail.com**

Fait à Conakry, le 01^{er} Août 2025



M. Hamidou DIALLO
Coordonnateur National du PDACG